

Annexe 64-2023 – Finances – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable principal et le budget annexe Maison de Santé Pluriprofessionnelle



Direction départementale des Finances publiques
du Tarn
Service de Gestion Comptable de GAILLAC
68 Place d'Hautpoul
81605 GAILLAC CEDEX
Téléphone : 05 63 57 02 23
Mél. : sgc.gaillac@dgfip.finances.gouv.fr



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU
TARN
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GAILLAC
68, PLACE D'HAUTPOUL
81605 GAILLAC CEDEX

MADAME MARYLINE LHERM
MAIRE DE LISLE-SUR-TARN

GAILLAC, le 27 avril 2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Madame la Maire,

L'instruction budgétaire et comptable M57 constitue le référentiel le plus avancé en termes de qualité comptable.

Ce référentiel a vocation à être rendu obligatoire au 1er janvier 2024 et la disposition en ce sens devrait être inscrite dans le Projet de Loi de Finances 2024 présenté au Parlement à l'automne.

Toutefois, dans l'attente de l'examen du texte et de son adoption, les travaux de préparation à la bascule continuent de s'effectuer à droit constant, sur droit d'option, donc sous condition de la production de mon avis favorable et de la délibération de votre collectivité (mentionnant notamment la nomenclature choisie : abrégée ou développée).

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur de vous faire part de mon avis favorable pour l'application de la M57 à compter du 1er janvier 2024.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 devra être adoptée avant la fin de l'année ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour l'ensemble de vos budgets à caractère administratif, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

Le présent avis devra être annexé à la délibération actant le basculement à la M57.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame la , l'expression de ma considération distinguée.

Le Comptable public,

Bruno REVERDY